

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 5 novembre 2024

N° VA_DEL2024_175

Objet : Ajustement de la liste des membres du Conseil de la vie associative (CVA)

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 novembre à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Didier MANIER, ayant donné pouvoir à Victor BURETTE, Benoît TSHISANGA, ayant donné pouvoir à Saliha KHATIR, Yohan TISON, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Stéphanie LEBLANC, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Mariam DEDEKEN, Charlene MARTIN, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT étant excusé.

Par délibération VA DEL2023_89 en date du mardi 27 juin 2023, la Ville de Villeneuve d'Ascq a décidé de relancer le Conseil de la vie associative (CVA) et d'en approuver le règlement intérieur.

Ce conseil se compose de 52 membres, dont 28 membres de droit (comprenant des élus, des représentants des instances participatives et des représentants d'associations labellisées « Guid'Asso ») ainsi que 24 représentants d'associations.

Sur la base des critères adoptés en Conseil municipal le 27 juin 2023, une liste de 24 membres d'associations présélectionnés, respectant autant que possible les critères de parité, de représentativité géographique des différents quartiers de la Ville et de diversité des domaines d'activités, a été validée par l'assemblée délibérante.

Dans le règlement intérieur, à l'article 6, il est précisé que tout membre absent sans excuse à trois réunions consécutives du CVA sera considéré comme démissionnaire.

En application de cet article, il est demandé à l'assemblée délibérante de valider la démission effective des quatre membres cités dans le tableau intitulé « Liste des associations sortantes du CVA » et de valider le

positionnement en liste principale des quatre membres cités dans le tableau intitulé « Liste des associations entrant en liste principale du CVA », joints.

Après avis de la Commission n°3 Solidarité, sécurité, vie quotidienne, vie associative, état civil, cimetières, participation citoyenne, action sociale du mardi 15 octobre 2024, Il est proposé aux membres du conseil de valider les listes des membres démissionnaires et entrants du Conseil de la vie associative telles que reprises dans les tableaux ci-annexés.

Politique publique (domaine-action-activité) : 08.2.2 Promotion de la citoyenneté

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 8 novembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241105-206585-DE-1-1

Date AR Préfecture : mercredi 6 novembre 2024

Mise à jour des membres du Conseil de la Vie Associative

Liste des nouvelles associations entrant sur liste principale du C.V.A.

1	L'ESCALE DES AIDANTS	Monsieur BOUCHE Edouard
2	LA ROSE DES VENTS	Madame FABING Mona
3	ACTIVITE SPORTIVE POUR TOUS	Monsieur JOURNAUX Pierre-Charles
4	PORTAIL DE L'UKRAINE	Monsieur MERCIER Christophe

Liste des associations sortantes du C.V.A.

1	TKD Villeneuve d'Ascq	Monsieur OHOUSONS Alex
2	FOS GV	Madame RUAUX Marie-Jeanne
3	UNIVERSITE du temps libre	Madame PETIT Maryse
4	METROPOLE TRAIL NATURE V.D.	Monsieur HARDUIN Olivier